

PÔLE SERVICES À LA POPULATION

SERVICE CITOYENNETÉ

CNI - Passeport

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires et la procédure à suivre pour effectuer votre demande de Carte Nationale d'Identité et/ou de Passeport.

- ✓ **1^{ère} étape** : Réunissez toutes les pièces obligatoires
 - ✚ Consultez le site officiel → <https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>

- ✓ **2^{ème} étape** : Prenez rendez-vous en ligne sur le site <https://www.rdv360.com/mairie-de-montelimar>
 - * Vous serez redirigé vers le site de l'ANTS pour effectuer votre pré-demande ou renseigner le numéro de votre pré-demande si vous l'avez déjà réalisée.

- ✓ **3^{ème} étape** : Réalisez votre pré-demande en ligne (si pas encore fait) sur le site <https://ants.gouv.fr>
(Imprimez la pré-demande, elle sera demandée le jour de votre rendez-vous)



Attention :

- ✚ Le jour de votre RDV la présence de la personne concernée par la demande est obligatoire qu'elle soit majeure ou mineure.
- ✚ L'enfant mineur doit impérativement être accompagné d'au moins un de ses représentants légaux.

* * *

Plus d'informations sur les pièces obligatoires à fournir :

- * Pour une CNI → Cliquez sur le fichier "**Pièces à fournir - CNI**"
- * Pour un Passeport → Cliquez sur le fichier "**Pièces à fournir - Passeport**"